

République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité

DEPARTEMENT DU CANTAL

ARRONDISSEMENT DE MAURIAC

CANTON DE YDES

# MAIRIE DE YDES

☎ 04 71 40 82 51 – mairie@ydes.fr



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**N°013-2025- VOIRIE : ARRETE PORTANT RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT : *Stationnement d'un camion au 40 Rue du Dct Basset***

*Monsieur le Maire de la Commune d'Ydes,*

*Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le décret N° 86.475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice de pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route*

*Vu la demande de Mme ROUX Mélinda*

*Considérant que pour assurer le bon déroulement d'un déménagement au 40 Rue du Dct Basset, il est nécessaire de réglementer le stationnement et la circulation,*

### ARRETE

#### Article 1 :

La durée de la réglementation s'applique uniquement du vendredi 18 avril 2025 6 heures au dimanche 20 avril 2025 à 18 heures.

#### Article 2 :

Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public au droit du 40 Rue du Dct Basset selon les restriction suivantes :

- stationnement du camion de déménagement sur les places de parking au droit du 40 Rue du Dct Basset, avec emprise sur le trottoir.

#### Article 3 :

La signalisation sera conforme à la réglementation en vigueur, elle sera mise en place par Mme Mélinda ROUX.

#### Article 4 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

#### Article 5 :

: Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame Mélinda ROUX, 40 Rue du Dct Basset 15210 YDES
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'Ydes / Champs-sur -Tarentaine,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours d'Ydes.

Fait à Ydes, le 17 avril 2025

Le Maire d'Ydes, Alain DELAGE

